

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 22 avril 2024

Président : M. AMSELLEM,

Membres : Mmes RANSOU Virginie et URREGO Mariza et MM. FETOUS Lakhdar,
GRESSIEN Georges, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou

Assiste : M. TAFININE Driss,

Absents (tes) excusés (ées) : Mme. NAZICAL Marie-Ange et MM. DARDENNES Patrick,
DIAZ Frédéric, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, NOYON Joel.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

**LA COMMISSION RAPPELLE A TOUS LES CLUBS QUE LA F.M.I DOIT ETRE PREPAREE :
LA VEILLE DES RECONTRES SOUS PEINE DE SANCTIONS.**

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités
par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI NON UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) :

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal :
au **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER

LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf
sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),

- TRANSFEREZ CE FICHER A cfaer94@gmail.com.

Technique : **DRISS : 01.55.96.11.43** ou HEDI : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence :

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/03/2024. Courrier club de

Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2024.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°...

Pour info : la Technique Monsieur...

U6-U7

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 22/04/2024

Plateaux U7 du 27/04/2024 à VILLEJUIF U.S. avec FONTENAY SSBOIS U.S.

Pris note.

U10-U11

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 17/04/2024

FONTENAY SSBOIS U.S./CRETEIL LUSITANOS F. US Critérium Avenir 2 du 23/03/2024

Pris note de votre réclamation.

Considérant que tous les clubs présents aux réunions de début de saison ont été prévenus de faire leur F.M.I la veille.

Considérant que le représentant de votre club était présent et donc informé.

Considérant que la Commission a rappelé plusieurs fois, la saison dernière et cette saison dans les PV, aux clubs ayant fait ce type de réclamation qu'à partir du moment où aucune connexion F.M.I n'étaient enregistrées, les amendes étaient maintenues.

La Commission maintient les amendes de CRETEIL LUSITANOS F. US

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 22/04/2024

VILLEJUIF U.S./CHOISY LE ROI A.S. Critérium Dép. U11-2 4 Equipes du 27/04/2024

Pris note.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 22/04/2024

VILLEJUIF U.S./BONNEUIL SMARNE C.S. Critérium Avenir 2 du 27/04/2024

Pris note.

CHALLENGE REGIONAL U11

FINALE DEPARTEMENTALE

STADE OCTAVE LAPIZE :

SAMEDI 25 MAI 2024

LES CLUBS QUALIFIES sont les suivants :

AVENIR SPORTIF D'ORLY
CHOISY LE ROI A.S.
CLUB ATHLETIQUE DE VITRY 94.2
CRETEIL LUSITANOS F. US
JOINVILLE R.C.
LUSITANOS ST MAUR U.S.
VILLEJUIF U.S.
VILLIERS S/MARNE ENT.S.

U12-U13

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 17/04/2024

CRETEIL LUSITANOS F. US/PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. Critérium Départemental U13-8 du 23/03/2024

Pris note de votre réclamation.

*La Commission annule l'amende, mais dit **FORFAIT NON AVISE** de votre quatrième équipe : amende de 15€.*

Courrier de FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE du 09/04/2024

CHOISY LE ROI A.S./FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE Critérium Dép. U13-1 4 Equipes du 23/03/2024

Pris note de votre réserve.

Considérant que la catégorie U12 n'existe pas.

Considérant que des U13 peuvent jouer contre des U12.

Considérant que dans ces catégories d'âge il n'y a pas de résultat.

La Commission dit réserve non fondée.

*D'autre part, la Commission demande à l'éducateur de maîtriser sa gestion administrative, les feuilles de rencontre reçues sont irrégulières (**manque nom et n° de licence de certains joueurs**) et susceptibles de sanctions financières si cela venait à se reproduire.*

Courrier de FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE du 09/04/2024

CHOISY LE ROI A.S./FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE Critérium Dép. U13-1 4 Equipes du 23/03/2024

Pris note de votre réclamation.

Considérant que tous les clubs présents aux réunions de début de saison ont été prévenus de faire leur F.M.I la veille.

Considérant que le représentant de votre club était présent et donc informé.

Considérant que la commission a rappelé plusieurs fois, la saison dernière et cette saison dans les PV, aux clubs ayant fait ce type de réclamation qu'à partir du moment où aucune connexion F.M.I n'étaient enregistrées, les amendes étaient maintenues.

La Commission maintient les amendes du FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE.

Courrier de ST MAUR F. FEMININ VGA du 21/04/2024

OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY/ST MAUR F. FEMININ VGA Critérium Dép. U13-5 2 Equipes du 27/04/2024

Pris note de votre forfait avisé. La rencontre est reportée à une date ultérieure, en accord avec vos adversaires, et à nous communiquer.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 22/04/2024

VILLEJUIF U.S./CHARENTON C.A.P. Critérium Dép. U13-6 2 Equipes du 27/04/2024

Pris note.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 22/04/2024

VILLEJUIF U.S./VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB Critérium Claude LACHICHE U13 du 27/04/2024

Pris note.

SAISON : 2023-2024
N°13- JOURNAL DES AMENDES
 EN « FOOT ANIMATION » (PV DU 22/04/2024)

<u>N° AFFILIATION</u>	<u>NOMS DES CLUBS</u>	<u>MOTIFS</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>MONTANTS DES AMENDES</u>
500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	Annulation amende(s)	CRETEIL LUSITANOS F. US/PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. Critérium Départemental U13-8 du 23/03/2024	-50,00 €
500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	Forfait critérium ou plateaux	CRETEIL LUSITANOS F. US/PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. Critérium Départemental U13-8 du 23/03/2024	15,00 €

JOURNAL DES AMENDES J.A N° 13

15,00 €

SAISON : 2023- 2024 :
ANNEXE FINANCIERE

U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 € (au club d'accueil)
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et Coupes dans les 48 H 00,	50,00 € (par club)
Absence aux Journées de Rentrée	100,00 €
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ...),	30,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 € (au club d'accueil)
FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE NON-UTILISEE (F.M.I)	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1er forfait- U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2ème forfait- U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3ème forfait- U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe).